

LE SUP

312
05.2018

SUPPLÉMENT
DU MAGAZINE
DE LA VILLE
DE DIJON

WWW.DIJON.FR



Maison

Mon association

GUIDE PRATIQUE À CONSERVER - DÉTACHEZ-MOI !

des

Associations

CHIFFRES-CLÉS



3960

ASSOCIATIONS À DIJON

DONT **1800** RÉFÉRENCÉES
À LA MAISON DES
ASSOCIATIONS

191



NOUVELLES
ASSOCIATIONS
À DIJON **EN 2017**



4000

MÈTRES CARRÉS
À VOTRE DISPOSITION
À LA MAISON
DES ASSOCIATIONS



70 000

MÈTRES CARRÉS
DE **LOCAUX DANS**
LA VILLE POUR
LES ASSOCIATIONS

215

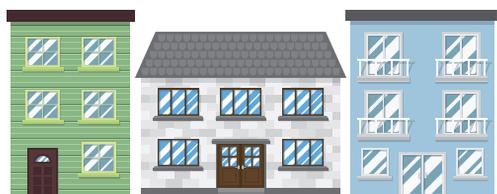
ASSOCIATIONS
PRÉSENTES



10 000

PARTICIPANTS

AU GRAND DEJ (2017)



11,6

MILLIONS D'EUROS
DE **SUBVENTIONS**
DE LA VILLE



Porte-drapeau du **bien-vivre ensemble**

Par François Rebsamen

Maire de Dijon
Président de Dijon métropole
Ancien ministre

Culture, sport, solidarité, vie de quartier, loisirs, santé... Chaque jour, indispensables, les quelque 4000 associations recensées à Dijon font battre le cœur de la ville. Elles animent les quartiers, organisent des événements, proposent des rendez-vous où se retrouvent citoyens de tous âges et de toutes conditions sociales. Elles gèrent de nombreux services dans le domaine social (handicap, dépendance, médiation, structures de quartier...). Les associations sont les porte-drapeau du bien-vivre ensemble dans la cité. À ce titre, elles sont indispensables à la cohésion sociale, à l'ouverture d'esprit, à la tolérance qui marque une démocratie en bonne santé. Parce qu'elles font beaucoup pour notre ville, les associations méritent tout notre soutien. Nouvel adjoint délégué aux associations, Christophe Berthier, succédant à Claire Tomaselli (désormais adjointe aux sports), est leur interlocuteur privilégié à la mairie. Dijon, en dépit des contraintes budgétaires, engage chaque année plusieurs millions d'euros et met à disposition moyens humains, immobiliers et matériels pour permettre à la vie associative de s'épanouir. Ce guide a vocation à rappeler l'ensemble des dispositifs accessibles à toutes les « loi 1901 » de la ville.



Un lieu pour toutes les associations

LA MAISON DES ASSOCIATIONS, DONT LE HALL D'ACCUEIL VIENT D'ÊTRE RÉNOVÉ, PROPOSE BOÎTES AUX LETTRES, BUREAUX, SALLES DE RÉUNIONS, ACCUEIL ET INFORMATION.

C'est un lieu d'accueil unique en son genre, au centre-ville, ouvert à toutes les associations. La maison des associations de la ville de Dijon, ce sont, sur 4000 mètres carrés, 100 bureaux utilisés régulièrement par 125 associations auxquels s'ajoutent 10 bureaux « passagers », 450 boîtes aux lettres permettant la « domiciliation » d'une structure loi 1901, 10 salles de réunions capables d'accueillir 20 à 40 personnes et une grande salle de conférences. Le hall est à la fois un lieu de rencontres et un espace permettant l'accueil d'événements – cocktails, expositions... Le bâtiment propose le wifi gratuit à ses occupants ainsi que des services à prix modique comme l'accès à une photocopieuse. Outre les salles situées dans le bâtiment, la maison des associations gère également une dizaine de salles municipales pouvant être mises à la disposition des associations.

2, rue des Corroyeurs
03 80 74 56 56

Du lundi au vendredi de 9h à 21h, le samedi de 10h à 18h (accès possible par badge en-dehors de ces horaires pour les associations hébergées)

• **Divia bus&tram**

T2 stations Monge ou 1^{er} Mai
L4, L5, B12, B18, Express, arrêts Monge
Corol arrêt 1^{er}-Mai-foyer

• **DiviaPark**

Tivoli-Berbisey
En 2019, ouverture du parking Monge (450 places)

• **DiviaVélodi**

Charles-Vêques-Monge
En 2019, réouverture de la station Monge

La maison des associations de Dijon fait partie du réseau national des maisons des associations
maisonsdesassociations.fr





"La maison des associations, c'est bien plus que des locaux. C'est un lieu où les salariés et les bénévoles se croisent, échangent, imaginent ensemble des projets. C'est pour cela que nous organisons régulièrement des rencontres qui sont autant de prétextes pour les acteurs de la cité de mieux se connaître."

ÉLODIE FIÉVET

directrice de la maison des associations

/// DESCENDEZ AU FABLAB

Le sous-sol de la maison des associations accueille désormais Kelle Fabrik. C'est un FabLab, « laboratoire de fabrication », c'est-à-dire un lieu mettant à disposition de chacun(e) des outils numériques de production telles que des imprimantes 3D. « Notre vocation, c'est apprendre les uns des autres, s'entraider, participer à des projets collectifs, autant de manières de se rencontrer, autour du même plaisir : **fabriquer soi-même** dans un lieu qui invite à la créativité et stimuler l'envie d'entreprendre », explique Laurence Berthoud-Lafarge, ancienne présidente de Kelle Fabrik.

kellefabrik.org

/// DEUX AUTRES LIEUX

Non loin de la rue des Corroyeurs, la maison des syndicats, rue Pierre-Curie, héberge des confédérations régionales, départementales et locales. À Chenôve, sur le site des anciens dépôts Divia, L'Entrepôt propose, sur 2500 mètres carrés, bureaux, salles de répétition et de réunion et vastes de stockage aux associations culturelles.



Un centre de ressources irremplaçable

AU SEIN DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS, LE CENTRE DE RESSOURCES EST LE LIEU OÙ S'INFORMER POUR CRÉER ET FAIRE VIVRE SA STRUCTURE.

Le centre de ressources dijonnais de la vie associative (CRDVA) est installé au rez-de-chaussée de la maison des associations. C'est un lieu d'accueil, d'information et d'orientation, plateforme associative animée par trois structures locales : la Ligue de l'enseignement de Côte-d'Or pour l'ensemble des questions générales sur la vie associative, le pôle d'économie solidaire de l'agglomération dijonnaise pour l'accompagnement au montage de projet et l'association profession sport animation loisirs culture (Apsalc 21) pour les sujets liés à l'emploi. En 2017, le CRDVA a enregistré près de 1200 demandes.

Les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
Les jeudis de 9h à 12h30 et de 13h30 à 19h.

crdva@ville-dijon.fr

crdva.org

Le site internet de la Ligue de l'enseignement de Côte-d'Or : ligue21.fr

"Situé au rez-de-chaussée de la maison des associations, le lieu d'accueil du CRDVA est animé par la Ligue de l'enseignement 21. Une question sur les démarches de création d'une association, le fonctionnement associatif, les sources de financement, les règles fiscales, la réglementation, la comptabilité de base, la résolution des conflits dans votre association ? L'équipe du centre de ressources est là pour vous informer."

MARION MUNIER

responsable du CRDVA



/// 50 FICHES POUR TOUT SAVOIR

Au centre de ressources, des outils numériques et un classeur de 50 fiches permettent de répondre à des questions simples : comment créer son association ? comment déposer ses statuts ? comment tenir une assemblée générale ?... Sur son site internet, le CRDVA propose des documents et des formulaires à télécharger ainsi que de nombreux liens utiles.

/// UNE ÉQUIPE À VOTRE DISPOSITION

Trois personnes vous accueillent au CRDVA, dont Marêva, jeune femme en service civique qui s'occupe plus spécifiquement de conseiller les associations sur leurs projets numériques : outils collaboratifs pour faciliter la vie des associations, logiciels libres, création de supports visuels, présence sur les réseaux sociaux, création d'un site internet...



Un appui pour vos projets

AU SEIN DU CENTRE DE RESSOURCES
DE LA VIE ASSOCIATIVE, LE PÔLE
D'ÉCONOMIE SOLIDAIRE EST LE
PARTENAIRE DES ASSOCIATIONS POUR
L'ÉLABORATION DE LEURS PROJETS.

Comment formaliser un projet ? Réaliser un budget, concevoir son modèle économique ? Quels dossiers monter pour trouver un financement ? Vers quelle gouvernance s'orienter ? Sur ces choix essentiels, le Pôle d'économie solidaire de l'agglomération dijonnaise met son expertise à la disposition des associations dijonnaises et des structures de l'économie sociale et solidaire (ESS). Porteur depuis 2003 du dispositif local d'accompagnement (DLA) qui vise à pérenniser l'action des structures employeuses de l'ESS, le pôle accompagne également tout porteur de projet qui vise à créer son activité dans ce secteur. Au cours des 20 dernières années, ce sont près de 2600 personnes qui ont été accompagnées dans le montage de leur projet, permettant la création de près de 700 structures et d'environ 950 emplois.

pole-economie-solidaire21.org



"L'équipe du pôle d'économie solidaire de l'agglomération dijonnaise vous accompagne dans toutes les démarches de création et de développement de votre projet associatif. Depuis 20 ans, nous participons à l'émergence et à la consolidation de projets du territoire."

KAREN BENOIST

présidente du pôle d'économie solidaire de l'agglomération dijonnaise



Question(s) d'emploi(s)

L'ASSOCIATION PROFESSION SPORT
ANIMATION LOISIRS CULTURE
VOUS APPORTE CONSEILS
ET ACCOMPAGNEMENT POUR
LE RECRUTEMENT ET LA GESTION
DE VOS SALARIÉS.

Dans toute la France, 165 000 associations emploient des salariés, soit au total 1,8 million d'emplois. Mais recruter et gérer des collaborateurs n'est pas si simple. Au sein du centre de ressources dijonnais de la vie associative (CRDVA), c'est l'association profession sport animation loisirs culture (Apsalc 21) qui accompagne et conseille les associations pour l'embauche, la gestion, la formation des salariés.

apsalc.profession-sport-loisirs.fr



"En Côte-d'Or, Apsalc vous propose depuis 1993 une solution attractive pour gérer et fidéliser vos emplois à temps partiels dans ses groupements d'employeurs, un accompagnement en management des ressources humaines et une bourse d'emploi pour mettre en relation l'offre et la demande."

PASCALE TRACE

directrice générale de l'Apsalc 21



Le coup de pouce de la ville

LA VILLE DE DIJON SOUTIENT LE TISSU ASSOCIATIF LOCAL À TRAVERS DES SUBVENTIONS MAIS ÉGALEMENT UNE AIDE MATÉRIELLE IMPORTANTE.

En 2017, la ville de Dijon a consacré 11,6 millions d'euros à des subventions aux associations domiciliées dans la commune. Mais elle apporte également un soutien logistique et humain à travers le prêt de matériels ou de salles, un appui en communication aux événements associatifs, l'édition d'un annuaire des associations en ligne, l'accueil à la maison des associations, la participation au Grand Dej ou l'organisation des assises des associations... En 2016, le montant total des prestations fournies gratuitement aux associations (locaux, matériel...) s'est élevé à près de 9 millions d'euros.

Consultez l'annuaire des associations de Dijon sur dijon.fr



"La ville de Dijon a créé un observatoire de la vie associative. Un questionnaire détaillé a été élaboré et transmis aux associations dijonnaises afin d'affiner les informations recueillies sur le monde associatif local. La base de données qui sera ainsi constituée permettra d'adapter au plus près des besoins les moyens mis à la disposition des associations par la ville de Dijon."

CHRISTOPHE BERTHIER

adjoint au maire délégué à la vie associative, à la fraternité, à la diversité, à la lutte contre les discriminations et à l'accessibilité

/// DEMANDER UNE SUBVENTION À LA VILLE DE DIJON, COMMENT ÇA MARCHE ?

Des campagnes de subvention sont ouvertes plusieurs fois dans l'année pour déposer les demandes de subvention. Le dépôt se fait en ligne, sur dijon.fr

Prochaine session : du 18 au 31 mai.

Des formations sont également proposées pour les associations qui déposent un dossier pour la première fois.

dijon.fr

Renseignez-vous à la maison des associations ou auprès du service Vie associative de la ville de Dijon (03 80 74 56 44).

/// BESOIN D'UNE SALLE ?

La ville, engagée dans une démarche de rationalisation de ses bâtiments, met à disposition des associations des locaux pour leurs événements récurrents (salles municipales, locaux dans des groupes scolaires, équipements sportifs ou culturels...).

Pour des rendez-vous récurrents ou une mise à disposition permanente, adressez-vous à la maison des associations.

/// ORGANISER UNE MANIFESTATION DANS UNE SALLE MUNICIPALE OU SUR LA VOIE PUBLIQUE

Tout d'abord, adressez un courrier au maire de Dijon (hôtel de ville, CS73310, 21033 Dijon cedex) ou un mail (courrier@ville-dijon.fr). Si votre demande reçoit un accord de principe, un dossier technique à remplir par vos soins vous sera adressé. Le service des affaires générales est à votre disposition pour vous accompagner et vous conseiller tout au long de la construction de votre projet. C'est à l'issue de l'instruction de votre dossier technique dûment complété, si toutes les conditions de sécurité sont par ailleurs réunies, qu'un accord définitif vous sera délivré.

Contact : 03 80 74 51 51

"Dans un contexte financier contraint, la ville de Dijon maintient ses dotations et son soutien au monde associatif. Notre volonté est d'aider les structures qui en ont le plus besoin."

CLAIRE TOMASELLI

adjointe au maire déléguée aux sports. Elle était adjointe à la vie associative jusqu'en mars 2018.





Formez-vous !

MONTAGE DE PROJETS, FINANCEMENT, EMPLOI, PROBLÈMES JURIDIQUES... LA MAISON DES ASSOCIATIONS ET SON CENTRE DE RESSOURCES ORGANISENT, TOUT AU LONG DE L'ANNÉE, DES FORMATIONS GRATUITES POUR BIEN GÉRER SON ASSOCIATION.

1 FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF

Valoriser l'utilité sociale de votre association	24 mai
Les outils de gestion de projet *	27 septembre
Une gestion collégiale pour votre association ? *	18 octobre
Archives des associations : les bonnes pratiques	22 novembre

2 COMPTABILITÉ, FINANCES, FISCALITÉ

Analyse financière	14 mai
Comptabilité associative (débutant) *	31 mai et 7 juin
Établir un budget prévisionnel *	14 juin
Comptabilité associative (expert)	8 novembre
Les associations et la fiscalité	6 décembre

3 RESSOURCES HUMAINES, EMPLOI

Les conflits au sein d'une association	13 septembre
Bénévoles, salariés, volontaires : à chacun son rôle !	18 septembre
Valoriser et reconnaître l'activité bénévole	15 novembre

4 COMMUNICATION, OUTILS NUMÉRIQUES, RÉSEAUX SOCIAUX

Communiquer en direction des médias	20 juin
Les associations sur les réseaux sociaux : phénomène de mode ou utilité ?	28 juin
Création d'un site internet	20 septembre et 4 octobre
Prendre la parole en public	11 octobre

**Ces formations sont proposées dans le cadre du certificat de formation à la gestion associative (CFG), dispositif permettant aux bénévoles de valoriser leurs compétences au terme d'une formation théorique de 30 heures puis d'une formation pratique.*

Toutes ces formations sont gratuites.
Renseignements à la maison des associations :
03 80 74 56 56.
Programme complet des formations :
dijon.fr
Inscription :
teleservices.dijon.fr/association



"J'ai suivi deux formations à la maison des associations. Les sessions sont enrichissantes : très interactives car elles se font en petits groupes, elles permettent des échanges d'expériences et l'étude de cas concrets. On en ressort avec des contenus et des méthodes utiles et opérationnels."

ALEXANDRE TURPIN

salarié de l'association Fenris Dijon



Devenez bénévole

“ ON PEUT VOIR LA VALEUR D’UN
HOMME À CE QU’IL DONNE ET NON À CE
QU’IL EST CAPABLE DE RECEVOIR ”
ALBERT EINSTEIN



Envie de devenir bénévole, de vous engager pour les autres, pour votre ville ? La maison des associations vous accueille et vous accompagne. La ville de Dijon soutient ainsi l’engagement citoyen, dans le cadre de la mise en œuvre d’une démocratie de plus en plus participative. Ainsi 11 jeunes bénévoles ont-ils, pour la première fois, été récompensés lors de l’édition 2017 du Grand Dej. En échange de l’attribution d’une bourse étudiante ou d’une bourse au permis de conduire, la ville de Dijon demande aux jeunes bénéficiaires d’effectuer des heures de bénévolat dans des associations. Environnement, accompagnement des seniors, aide aux devoirs des enfants, loisirs, culture, sport... : les engagements possibles sont multiples et contribuent à conforter le lien social et le vivre-ensemble.

/// UNE RÉSERVE CIVIQUE SE CONSTITUE À DIJON

Instituée par une loi de janvier 2017, la réserve civique, placée sous l'autorité du Haut Commissariat à l'engagement civique, permet à toute personne le souhaitant de s'engager à servir les valeurs de la République en participant occasionnellement à des missions d'intérêt général dans les domaines de la solidarité, de l'éducation, de la culture, du sport, de la coopération internationale de la citoyenneté, de la sécurité... La ville de Dijon appuie la constitution, sur son territoire, d'une réserve civique.

Informations et inscriptions : reserve-civique.beta.gouv.fr



/// FAIRE SON SERVICE CIVIQUE À LA VILLE

La ville de Dijon accueille, deux fois par an, une dizaine de volontaires âgés de 16 à 25 ans en service civique, pour des périodes de six mois. Les jeunes ainsi recrutés sont affectés à des services municipaux au sein desquels ils remplissent des missions d'intérêt général. Parmi eux, deux sont accueillis au service vie associative et participent aux missions réalisées à la maison des associations. La ville a confié le recrutement et la formation des jeunes à l'association Unis-Cité.

uniscite.fr

Participez au « service civique dating » organisé par la Ligue de l'enseignement, avec le soutien de la ville de Dijon.

Mercredi 23 mai de 13h à 18h à la salle Devosge. Infos : 03 80 30 55 23.



Onze bénévoles en lumière

ILS ONT ÉTÉ, EN SEPTEMBRE 2017, LES PREMIERS À RECEVOIR LE PRIX DE LA JEUNESSE BÉNÉVOLE DE LA VILLE DE DIJON, À L'OCCASION DU GRAND DEJ DES ASSOCIATIONS.



"Je suis engagée depuis deux ans. Mon rôle est d'accompagner et d'aider les personnes en difficulté avec l'alcool ainsi que leur entourage, afin qu'ils puissent retrouver une vie familiale et sociale équilibrée. Lieux de paroles, préventions adaptées, accueil téléphonique et manifestations sont nos moyens d'action principaux."

EVA

20 ans, Alcool Assistance

"L'animal, l'aide au bien-être de l'homme !"

AGATHE

25 ans, Ani'nomade



"Mon souhait le plus cher était de faire sourire les enfants malades : grâce aux Blouses roses, je réalise mon rêve et je m'épanouis."

LAURINE

19 ans, Les Blouses rose

"L'alcool perturbe autant l'entourage que le malade. Alcool assistance est là pour nous aider."

DELPHINE

20 ans, Alcool Assistance





"Les enfants sont l'avenir d'un pays. Donnons-leur une chance. Nous le faisons dans les Andes. Et vous ?"

INÈS

20 ans, Escuelandina

"Je réalise du portage de livres à domicile auprès d'une personne âgée. Cela me permet de vivre des moments agréables de discussion, de jeux, de repas partagés. Ce sont aussi des échanges sur nos vécus et des liens d'amitié qui se sont créés. En bref, une belle rencontre !"

AMÉLIE

18 ans, Opad



"Le but n'est pas de dépasser les autres, c'est de se dépasser soi-même !"

ROMAIN

24 ans, Dijon Single Track

"Je veux mettre en lumière le club, ses athlètes et ses valeurs."

COLINE

22 ans, Dijon Single Track



"Promouvoir la mobilité internationale auprès de la jeunesse bourguignonne, faire découvrir la culture et le patrimoine de notre région aux étudiants internationaux."

MAËLLE

22 ans, ESN Insi Dijon

"Je souhaite développer des partenariats pour augmenter le pouvoir d'achat des étudiants internationaux, promouvoir et dynamiser l'économie bourguignonne."

PIERRE

22 ans, ESN Insi Dijon



"La protection de l'enfance est, pour moi, essentielle. On ne naît pas tous égaux et il faut justement permettre à chacun de ces adultes en devenir de s'épanouir dans les meilleures conditions."

MALAURY

22 ans, Enfance 21



Deux grands événements à ne pas manquer

25 MAI - *Les assises des associations*

La ville de Dijon invite l'ensemble des associations du territoire à une demi-journée d'échanges et de rencontres, au siège de Dijon métropole, 40, avenue du Drapeau.

Programme et inscriptions : dijon.fr

23 SEPTEMBRE - *Le Grand Dej des associations*

Ce sera, sur les rives du lac Kir, la 18^e édition du grand rendez-vous annuel des associations. La ville de Dijon en confie l'organisation à la Ligue de l'enseignement, à l'union départementale des MJC et à l'office municipal du sport. Ce Grand Dej est, le temps d'un dimanche, le rendez-vous en plein air des associations de Dijon et une vitrine de leur dynamisme. L'occasion de rencontres, de découvertes, de liens nouveaux, dans une ambiance décontractée. Chaque année, plus de 20 associations participent et une soixantaine d'animations sont proposées aux quelque 10 000 visiteurs accueillis lors de cette journée.

Informations : dijon.fr



“L’OMS est une association au service de 200 clubs sportifs représentant 40 000 licenciés. Proche du terrain, il constitue un outil d’aide à la décision pour les élus. Il remplit des missions complémentaires de la ville, en organisant des ateliers sport santé ou en appuyant les associations en quête de financements. Nous portons enfin les valeurs de nos adhérents : l’éducation des plus jeunes, la laïcité et la mixité sociale.”

ROBERT LACROIX

Président de l’Office municipal
du Sport

omsdijon.fr

03 80 48 84 58

17, rue Léon-Mauris



“La Ligue de l’enseignement est un mouvement d’éducation populaire profondément ancré dans l’histoire de notre République moderne. Créé en 1866, ce mouvement qui a connu des heures illustres et a notamment été présidé à deux reprises par des lauréats du Prix Nobel de la paix, est aujourd’hui, avec 30 000 associations et 2 millions d’adhérents, la première coordination associative française.”

BRUNO LOMBARD

Président de la Ligue de
l’Enseignement de Côte-d’Or



“L’UDMJC contribue à construire, dans toute la France, une société démocratique défendant les valeurs de l’éducation populaire. En Bourgogne et en Côte-d’Or, nous mettons à ce titre en place des projections de cinéma dans les villages et les quartiers sensibles. Nous accompagnons les jeunes dans la mise en œuvre de leurs projets. En milieu rural, nous aidons les communes à structurer leurs actions en faveur des jeunes.”

PIERRE VIAN

Président de l’Union départementale
des MJC

Le Grand Dej des associations. En 2018, rendez-vous le dimanche 23 septembre, au bord du lac Kir.

